

Votre contact

Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Public

Personnel électricien chargé d'exécuter des interventions générales (maintenance, dépannage électrique) en basse tension, ou de diriger des travaux d'ordre électrique hors tension ou dans un environnement consigné ou dans la zone de voisinage simple et/ou des essais sur des ouvrages électriques en basse tension.

Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans
Savoir lire et parler le français
Avoir une formation, une connaissance et une expérience appropriée en électricité adaptées aux opérations confiées.

Moyens pédagogiques et supports

Formation théorique individualisée, utilisant un outil multimédia, avec système d'entrée/sortie permanente.

Le formateur accueille le participant, le connecte à l'outil multimédia, lance la session avec une phase d'introduction pour apprivoiser l'outil multimédia et répondre aux questions du stagiaire pendant toute la durée de la formation.

Formation pratique en groupe réduit sur maquette pédagogique avec réussite à l'examen théorique.

Vérification des acquis par le formateur à partir des éléments issus de l'outil Multimédia et d'un QCM. Etudes de cas, mises en situations individuelles et collectives.

Profil de l'intervenant

Techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'électricité, assurant également des missions techniques auprès des entreprises.

Informations complémentaires

Se munir de ses équipements de protection individuelle (casque isolant avec écran facial, gants isolants de classe 0 minimum, chaussures de sécurité) pour les travaux pratiques.

Objectifs de la formation

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique, dans le respect de la norme NF C 18 510

Objectifs pédagogiques (selon NF C 18 510)

Exploiter et maintenir en sécurité une installation électrique basse tension

Contenu

Tronc commun

Présentation et évolution de la réglementation en électricité
Les effets du courant électrique sur le corps humain
Les noms et les différents domaines de tension
Les zones d'environnement et leurs limites
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
Analyse des risques et mise en oeuvre des principes généraux de prévention
Surveillance des opérations
Mise en sécurité d'un circuit : Prescription de sécurités associées aux zones de travail
Équipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
Conduites à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Spécificités B1-B1V/B2-B2V/B2V Essai/BR/BC

Matériels électriques : fonction, caractéristiques, identification
Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
Documents applicables lors de travaux
Caractérisation des travaux et limites
Mesures de prévention lors de travaux
Étapes et documents applicables lors d'une consignation
Instructions de sécurité pour essais (B2V Essais)
Rôle, instruction, échange d'informations entre le chargé d'intervention générale et le chargé d'exploitation électrique, entre le chargé de consignation et le chargé d'exploitation électrique
Documents applicables lors d'une intervention
Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale
Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant (TP)
Évaluation théorique et pratique

Si réussite aux épreuves (1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique), délivrance d'un avis individuel nominatif d'habilitation.

Périodicité de recyclage recommandée selon NF C 18-510 = 3 ans

Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.